



Le Bannier de la Butte d'Armont*



Le mot du Maire

Chers Saint-Cyriennes et Saint-Cyriens,

Les règles concernant la pandémie se sont assouplies, nous pouvons relancer les festivités tout en restant vigilants bien sûr. Vous trouverez dans ce bulletin les animations à venir.

Après deux années de report, les Jeux Intervillages vont pouvoir se dérouler dans notre commune le 21 mai prochain. Les communes habituelles sont prêtes à en découdre, la présentation des jeux a débuté le dimanche 10 avril. Alors si vous aussi vous avez envie de défendre les couleurs de Saint-Cyr, vous êtes les bienvenus. Ambiance chaleureuse garantie. *"L'important, c'est de participer."*

Le lotisseur débute la commercialisation des lots à bâtir, les délais de recours étant maintenant purgés. Le démarrage des travaux est prévu début septembre, la livraison des terrains en décembre. J'ai demandé au lotisseur que les habitants de Saint-Cyr soient prioritaires. Alors, si vous voulez des renseignements, contactez la Mairie.

Un des sujets importants de 2021 a été la réduction de la vitesse sur les routes départementales. Les dispositifs qui ont été installés par le Département ont fait l'objet de critiques de quelques riverains, ce qui est compréhensible car il y a toujours quelques inconvénients. Nous avons fait remonter les remarques et suggestions au Département, j'espère qu'elles conduiront à des améliorations. Nous avons reçu une très grande majorité d'avis positifs, y compris d'usagers de communes des alentours.

Mi-mars, les services du Département nous ont communiqué les premières mesures de vitesse : *"Les vitesses les plus élevées ont été écartées. 41 % des usagers circulaient entre 50 et 60 km/h avant aménagement, ils ne représentent plus que 5 % aujourd'hui. Le dispositif démontre son efficacité."*

Au Pont-Rué, des administrés demandent que soit installée une chicane devant leurs domiciles, ce qui a été accepté par le Département. Elles devraient être installées avant l'été.

Comme vous le savez, des travaux d'isolation importants ont été réalisés sur les bâtiments de l'école maternelle et de la garderie pour faire baisser la facture de chauffage. L'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) a procédé à des mesures qui confirment les économies espérées. Il faut continuer dans ce sens, car les hausses de l'énergie ne sont pas près de s'arrêter. Nous travaillons actuellement sur l'éclairage public très énergivore en vue de réduire drastiquement la consommation d'électricité. Nous vous tiendrons informés dans un prochain bulletin.

Une page se tourne cette année ! En effet, M. Patrick COLLETTE qui était parmi nous depuis 20 ans a bien mérité sa retraite et a cessé ses fonctions d'agent technique le 15 avril. Il était très apprécié de tous. Patrick, les Saint-Cyriens te souhaitent une belle et longue retraite, profite pleinement de ta famille et fait de beaux voyages que tu aimes tant.

En mars, nous avons recruté son remplaçant, M. Rafaël VILAR qui désormais, fait équipe avec Jean-Baptiste PELTIER qui travaille à la mairie depuis 18 ans.



Portez-vous bien et prenez soins de vous.

Jean-Pierre Moulin



*Un bannier est un crieur public. La Butte d'Armont culmine près de la pyramide de Saint-Cyr.

Travaux sur la commune

- Réseaux d'assainissement de la Ferme des Tourelles réalisés par l'équipe municipale
- Aménagement et entretien des espaces verts : installation de couvre sol autour de la salle polyvalente, création d'une platebande devant la Ferme des Tourelles
- Voirie : marquage au sol route de Paris (de la mairie au cimetière) et réparation du rond-point suite à un accident



Agressions canines

Les agressions canines sont un sujet très sérieux pour La Poste. En 2021, plus de 100 facteurs et factrices de la Région ont été mordus par un chien. Ainsi, à l'approche des beaux jours, les chiens passant plus de temps à l'extérieur, La Poste souhaite sensibiliser les propriétaires de chiens sur ce problème pour éviter au maximum ces agressions. Par ailleurs, en cas de risque de morsure, La Poste pourrait suspendre la distribution à l'adresse ou dans la rue concernée pour la sécurité de la factrice ou du facteur.

On parle de nous — Dourdan Tourisme Le Mag



Urbanisme— Bilan 2021 et rappel des principes de base

18 Permis de construire et d'aménager

Nouvelle construction — Ce sont des constructions indépendantes de tout bâtiment existant. Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :

- Des constructions dispensées de toute formalité, comme les piscines de moins de 10 m² situées en dehors du périmètre de protection de Monument Historique (rayon supérieur à 500 m) ou les abris de jardin (moins de 5 m²) ;
- De toutes celles qui doivent faire l'objet d'une Déclaration Préalable (DP).

Travaux sur construction existante (agrandissement) — Dans une zone urbaine d'une commune dotée d'un PLU, un permis de construire est exigé si les travaux concernent :

- Un ajout de surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 40 m² ;
- Un ajout entre 20 et 40 m² de surface de plancher et/ou d'emprise au sol qui a pour effet de porter la surface ou l'emprise au sol au-delà de 150 m² ;
- Travaux portant sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

Délibérations du conseil aujourd'hui et autrefois

L'association **Saint-Cyr et Patrimoine** vous propose un retour au 19^{ème} siècle avec un inventaire des registres des délibérations communales. L'analyse de la 1^{ère} période des archives communales couvre les années 1838 à 1888. A cette époque la commune comptait environ 650 habitants. ➡

23 août 1863

Demande au Préfet d'autoriser la création du nouveau cimetière car de nombreuses personnes attendent pour acheter une concession.

3 janvier 1868

Le Conseil autorise la commune de Dourdan à établir un marché franc aux chevaux et bestiaux le troisième samedi des mois de janvier, mars, avril, juin et décembre.

11 février 1883

le Conseil décide de faire abattre 2 arbres dans le jardin de l'instituteur, le bois sera utilisé pour le chauffage des écoles.

A titre anecdotique, on notera également les quelques exemples choisis suivants :

- **18 novembre 1848** — Paiement des frais de médecin et de pharmacien de Dourdan pour les soins apportés aux Saint-Cyriens lors de l'épidémie de choléra.
- **5 juillet 1855** — M. DANIEL est nommé maire et chaque conseiller prête serment à l'Empereur.
- **12 août 1855** — Pour célébrer la fête de Sa Majesté l'Empereur et gagner un tribut de sympathie et

47 Déclarations préalables

La déclaration préalable est obligatoire, notamment dans les cas suivants (liste non exhaustive) :

- Création de surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m² ;
- Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol entre 5 m² et 20 m² et une hauteur supérieure à 12 m. Pour une construction existante, ce seuil est porté à 40 m² si le bâtiment est situé dans une zone urbaine couverte par le PLU ;
- Les piscines dont la couverture dépasse 1,80m, quelle que soit la surface.

45 Certificats d'urbanisme

Le certificat d'urbanisme est un document d'information non obligatoire et accessible à tous. Il ne constitue pas un préalable obligatoire aux demandes d'autorisation d'occupation du sol, mais il reste fortement conseillé de le demander avant chaque vente.

Veuillez consulter la Mairie pour toutes les précisions nécessaires.



C'est plus de 440 délibérations qui ont été établies sur les 50 années étudiées. Les principaux thèmes abordés sont étonnamment très proches de ceux qui nous occupent au 21^{ème} siècle ; ce parallèle est illustré par les extraits suivants.

Le budget communal tout d'abord dont la plus grosse part comprend les dépenses scolaires, l'entretien des routes, sentes et chemins, le cimetière, les marchés, ainsi que les œuvres caritatives d'aide à la population. Ainsi :

13 février 2021

Projet d'installation d'un columbarium et l'aménagement d'un parking au cimetière.

10 juillet 2021

Le Conseil décide de créer un marché communal mensuel, adopte la Convention entre la Commune et les vendeurs ambulants, fixe le tarif de 7€ pour 15 m² maximum par jour.

13 février 2021

Monsieur le Maire expose que le projet de réhabilitation du système de chauffage de la garderie s'élève à 11700€ HT.

d'admiration à nos héroïques soldats de Crimée, le conseil décide de distribuer de la viande aux pauvres le 15 du mois courant et de secourir les familles des militaires morts en Crimée.

- **23 août 1863** : Achat de la maison de Melle CERRUTI pour en faire la mairie, l'école des garçons et l'école des filles.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de cet inventaire à l'adresse suivante :
(www.saintcyrsousdourdan.wordpress.com)

Finances : Dépenser juste pour investir plus

Le budget communal 2022 a été approuvé par le Conseil Municipal le 7 avril dernier. La répartition des dépenses de fonctionnement est détaillée dans le graphique.

Principales orientations 2022

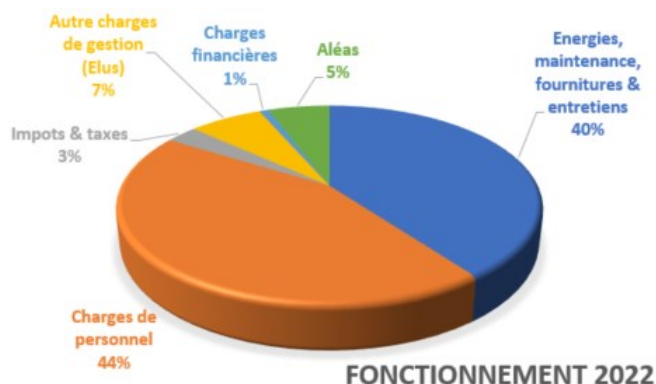
- Maintien d'une épargne minimum et de la capacité d'autofinancement
- Hausse limitée des taux communaux de fiscalité
- Limitation des investissements
- Pourvoir aux augmentations annoncées

Repère : TFPB

Le taux de la taxe foncière des propriétés bâties en 2021 s'élevait à :

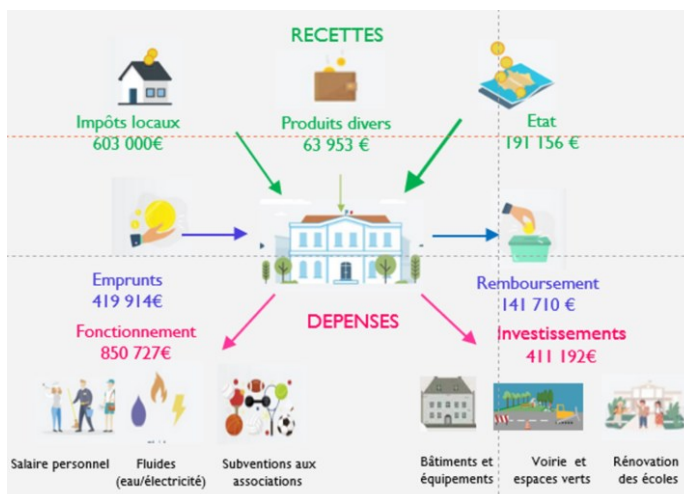
- 37,72% Taux moyen National
- 37,93% Taux moyen Départemental
- 35,32% Taux moyen secteur géographique (rayon de 10 km autour de la commune)
- Les taux communaux 2022 s'établissent à
- 32,36% pour la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties)
- 71,34% pour la TFPNB (taxe foncière des propriétés non bâties)

Il est rappelé que les dotations de l'état ont diminuées de 38% en 5 ans.



FONCTIONNEMENT 2022

Budget communal : comment ça marche ?



Vie communale

Jeux intervillages 2022

Après 2 ans d'absence, le comité des fêtes de Saint-Cyr-sous-Dourdan, par l'intermédiaire de ses responsables Intervillages, organisent les jeux qui se tiendront le 21 mai après midi dans notre commune, sur le thème des 6 travaux d'Hercule. « Cette année sera également l'occasion de passer une soirée festive animée par des concerts d'artistes des communes en compétition », nous expliquent Julien Riehl et Valérie Malepart, organisateurs de l'évènement. « Si vous souhaitez vous joindre à nous, venez découvrir les jeux et vous préinscrire aux différentes activités tous les dimanches entre 15h et 17h à partir du 24 avril. Vous pouvez également nous joindre à l'adresse : saintcyr.intervillages@gmail.com ».



Nous vous donnons donc rendez-vous le **21 mai à 13h00** au stade pour participer et soutenir nos Saint-Cyriens et Saint-Cyriennes dans cette aventure !

Séniors : ayants droit à la gratuité des animations

La gratuité des prestations communales des ayants droit est actuellement de 70 ans pour les colis de Noël et de 65 ans pour le repas annuel. Le Conseil Municipal du 9 mars 2022 a décidé d'harmoniser progressivement les seuils à 70 ans. Tous les deux ans, le seuil pour le repas annuel sera augmenté d'un an pour atteindre 70 ans en 2030. Ainsi, les prochains bénéficiaires en 2023 seront les séniors nés en 1957 et ainsi de suite.

Cette orientation est basée sur les indicateurs de l'espérance de vie. Entre 1970 et les projections de 2030, la longévité des femmes devrait augmenter de 14 ans et celle des hommes de 18.6 ans.

Énorme élan de solidarité de la Commune de Saint-Cyr pour l'UKRAINE

Alors que la guerre venait de se déclencher le 24/02/2022 par la Russie en Ukraine, de nombreuses initiatives pour soutenir le peuple ukrainien se sont multipliées dans les petites comme dans les grandes villes françaises.

Aussitôt Saint-Cyr, avec la CCDH, a décidé de s'associer à l'Association des Maires de France (AMF) et la Protection Civile pour cette mission de solidarité, et pouvoir grâce à ce partenariat bénéficier du soutien logistique des équipes de la Protection Civile pour acheminer la collecte jusqu'en Ukraine.

Sensibles à l'appel lancé, les Saint-Cyriennes et Saint-Cyriens ont immédiatement fait part d'une remarquable générosité en venant déposer tous les dons matériels inscrits sur la liste (produits d'hygiène, de secours, logistiques, vêtements, etc.) à la Mairie, à l'Epicerie et lors du Marché de la Ferme des Tourelles le 5 mars. Face à l'ampleur inattendue des dons qui affluaient, des habitantes de Saint-Cyr, Isabelle, Sandrine, Caroline ont spontanément pris les choses en main pour nous aider à mettre en place le tri. Les cartons triés ont été enlevés par la CCDH le 11 mars afin d'être ensuite acheminés au centre logistique de la Protection Civile. Les nombreux cartons de vêtements ont été réceptionnés et gérés par une famille ukrainienne à Corbreuse qui se charge de l'acheminement via un transporteur de l'Essonne d'origine ukrainienne.



Mme L'Anton et Caroline, une bénévole

Naissances

- FONSECA Camille le 8 janvier 2022
- RAUX Émile le 13 janvier 2022
- RASO CHERIF Raphaël le 17 janvier 2022
- SEVADJIAN ALEIXO Loan le 18 janvier 2022
- SEVADJIAN ALEIXO Soan le 18 janvier 2022
- GHETTAS Maëlle le 20 mars 2022

PACS

- AZPETIA Johanne et CROS Nicolas le 19/02/2022
- PETRUZZELLA Karine et ANGER Nicolas le 05/03/2022

Décès

- Mme FÉRAUD Irène le 11/02/2022 à Dourdan

Repas du printemps

En raison de la crise sanitaire, le Comité des Fêtes n'a pas pu organiser son repas annuel dans la salle « La Rémarde » comme auparavant. Il s'est adapté et a décidé de porter au domicile des habitants de la commune un repas préparé par le restaurant « La Fleur de Sel » à Dourdan. Ce repas composé d'une salade terre et mer, d'un tournedos de veau à la crème de cèpes et d'un entremet poire caramel, gratuit pour les Saint-Cyriens âgés de 66 ans et plus, a séduit 115 personnes.

Agenda

- **1er mai** — Marché, troc des plantes, vente du muguet
- **8 mai** — Cérémonie commémorative
- **14 mai** — Nettoyage de printemps
- **21 mai** — Jeux intervillages
- **27 mai** — Fête des voisins
- **5 juin** — Marché
- **12 juin** — Élections législatives
- **19 juin** — Élections législatives
- **25/26 Juin** — Fête de Saint-Cyr
- **3 juillet** — Marché
- **13 juillet** — Concert



Écoles

Samedi 09 avril 2022 à 15h00, petits et grands s'étaient donnés rendez-vous, pour beaucoup déguisés, devant la salle « La Rémarde » pour le carnaval organisé par l'APEL en partenariat avec le Comité des Fêtes.

Au programme de ce bel après-midi, défilé du cortège dans les rues de Bandeville et des Maisons-Hautes, feu de joie de Monsieur Carnaval, chasse aux œufs et goûter proposés par le Comité des Fêtes, le tout sous un superbe soleil. Notons que Monsieur Carnaval était à l'effigie du cirque qui est le projet d'école de cette année.

Un grand bravo aux enseignants et aux enfants pour la réalisation de Monsieur Carnaval et aux bénévoles de l'APEL et du Comité des Fêtes pour l'organisation de cette manifestation.



Retour en images



1, 2 — Atelier de décoration d'œufs et jury. 3 — Joueur de cornemuse avec M. Moulin et M. de Carvalho.
4 — M. Moulin lors de la commémoration à Dourdan du cessez-le-feu du 19 mars 1962 en Algérie.
5 — Repas du printemps. 6, 7 — Carnaval. 8 — Réparation du rond-point. 9 — Opération Ukraine.
10 — Restauration des tuiles du four à pain. 11 — Réfection du toit du four à pain.

Gardons le contact !

Suivez-nous sur Facebook (www.facebook.com/MairieSaintCyrsousDourdan) pour des actualités concernant notre village.

Abonnez-vous pour recevoir le bulletin d'informations par email en vous inscrivant ici: mairie@saint-cyr-sous-dourdan.fr et taper ABONNEMENT BULLETIN dans la ligne "Objet".



Mairie de Saint-Cyr-sous-Dourdan, 1 Route de Paris, 91410 Saint-Cyr-sous-Dourdan
01 64 59 01 29

Site : www.saint-cyr-sous-dourdan.fr

ISSN 2431-5516 – Éditeur : Mairie de Saint-Cyr-sous-Dourdan – Membre de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix
Imprimeur Serepro Numéric Dourdan
Ne pas jeter sur la voie publique